

Diplôme - Délégué à la protection des données (DPO)

FORMATION CONTINUE

Cette formation s'adresse aux professionnels du droit, de l'informatique ou du management, souhaitant renforcer leurs compétences en matière de protection des données. Elle est construite autour des expertises juridiques, techniques, éthiques, managériales et psychologiques indispensables aux délégués à la protection des données.

PROFIL CONCERNÉ :

PROFESSIONNELS DU DROIT, DE L'INFORMATIQUE OU DU MANAGEMENT, SOUHAITANT RENFORCER LEURS COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES ET AYANT ACQUIS PAR DIPLÔME OU PAR EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE UN NIVEAU 6.

FORMATION ÉGALEMENT OUVERTE AUX [ÉTUDIANTS](#).

PRIX DE LA FORMATION :

[NOUS CONTACTER](#)

Formation longue

340

fois par jour : les données de chaque internaute sont diffusées

2,7

milliards d'euros d'amendes depuis la création du RGPD

79%

de réussite au diplôme en 2022

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Délégué à la protection des données (DPO)

OBJECTIFS ET CONTENU DE LA FORMATION

Objectifs de la formation

- appréhender la manière dont sont traitées les données personnelles au sein d'une organisation et de son système d'information,
- assurer la protection juridique de l'organisation, du système d'information et de leurs flux de données personnelles (au sens du RGPD),
- élaborer une stratégie de sensibilisation et de communication et la mettre en œuvre au sein de son organisation.

Contenu :

La formation se divise en 3 blocs de compétence.

Chaque journée de formation est centrée sur un thème.

Jour	Thème	Date
BLOC N° 1 - Représentation de l'organisation et de son système d'information		
1	Journée d'intégration	21/09/2023
2	Conséquences de la transformation numérique	05/10/2023
3	Connaissance de l'organisation informatisée	06/10/2023
4	Approche informatique du système d'information	19/10/2023
5	Système d'information, réseaux et sécurité	20/10/2023
6	Mise en situation n° 1 : « simulation d'une réunion de travail »	Semaine du 13/11/2023 au 17/11/2023
BLOC N° 2 (bloc des compétences fondamentales) - Protection des données, gestion des risques et des crises		
7	Diagnostic global de la conformité	30/11/2023
8	Diagnostic approfondi traitements et conservation	01/12/2023
9	Mise en place d'un registre de traitement	14/12/2023
10	Mise en place d'une politique de protection des données (1 ^{ère} session)	11/01/2024
11	Mise en place d'une politique de protection des données (2 ^{nde} session)	12/01/2024
12	Structure de management de la protection des données	25/01/2024
13	Veille juridique et technique sur la protection des données	26/01/2024
14	Gestion des demandes et réclamations	01/02/2024
15	Anticipation, évaluation et gestion des risques	15/02/2024

16	Coordination protection des données et sécurité informatique	16/02/2024
17	Plan d'action et gestion de crise (1 ^{ère} session)	14/03/2024
18	Plan d'action et gestion de crise (2 ^{nde} session)	15/03/2024
19	Gestion des relations et audit de la CNIL	28/03/2024
20	Gestion des transferts internationaux de données	11/04/2024
21	Mise en situation n° 2 : « simulation écrite et orale d'après un cas fictif »	Semaine du 13/05/2024 au 17/05/2024

BLOC N° 3 - Communication et formation à la protection des données

22	Communication et sensibilisation	30/05/2024
23	Conduite du changement et formation	13/06/2024
24	Mise en situation n° 3 : « simulation-présentation d'un rapport stratégique »	Semaine du 01/07/2024 au 05/07/2024

Débouchés

Délégué à la protection des données, auditeur protection des données, contrôleur interne protection des données.

En complément d'un diplôme d'État, dans les métiers du droit : Juriste d'entreprise ou d'affaires, juriste digital, juriste NTIC, juriste numérique, compliance officer (chargé de conformité), Magistrat, avocat spécialisé en droit des affaires et du numérique....

En complément d'un diplôme d'État en management ou informatique : DSI, RSSI, digicoach, webdesigner, responsable communication...

RYTHME ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Modalités d'évaluation

La formation débouche sur la délivrance d'un **Diplôme Universitaire**. L'obtention de ce diplôme est conditionnée à une méthode d'évaluation active qui ne vise pas simplement à vérifier les connaissances, mais aussi à vérifier la mise en œuvre de la compétence.

La formation est validée par une double condition :

- La réussite de chaque mise en situation de blocs.
- La réalisation d'un stage d'un mois minimum dans le domaine, ou l'exercice des missions de DPO pendant l'équivalent d'un mois durant l'année universitaire.

Modalités pédagogiques

- Une formation construite à partir des besoins des DPO en exercice et des feedbacks de nos Alumni.
- Une pédagogie innovante centrée sur l'apprenant et inspirée des méthodes du design thinking.
- Une orientation professionnelle tant au niveau des intervenants que des méthodes d'évaluations (mise en situation uniquement).

Equipe pédagogique

L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs, de délégués à la protection des données, de responsables qualité, de DSI, d'auditeurs internes à la protection des données, d'avocats...

Durée de la formation

- 210 heures (sur 1 année): 42 heures à distance et 168h en présentiel

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques et pré-requis

- La formation est ouverte aux juristes mais aussi au public des disciplines scientifiques, des écoles de commerce et des écoles d'ingénieurs.
- Notre formation s'adresse à des juristes ou non-juristes ayant au moins un niveau équivalent à Bac+3, acquis par diplôme ou par expérience professionnelle.

Niveau d'entrée :

- Niveau 6 (Bac+3/4)

Modalités et délais d'admission :

Les admissions se font en 3 phases :

- Dépôt de dossier de candidature (justificatif de diplôme, CV et lettre de motivation non standard, d'une page, sur le sujet suivant : qu'est-ce que la protection des données représente pour vous personnellement ?)
- Entretien de positionnement permettant d'évaluer l'adéquation de la formation au projet de l'apprenant
- Validation définitive d'admission après réception de l'attestation de réussite du MOOC de

l'ANSSI (<https://secnumacademie.gouv.fr>) et de l'attestation de suivi du MOOC de la CNIL (<https://atelier-rgpd.cnil.fr>)

Date limite d'inscription : **27 juillet 2023**

Passé ce délai, merci de nous contacter directement par mail

[Candidater ici](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact formation :

Marie LAZAYRAT, Directrice pédagogique

Angelica ANDRADE, Responsable administrative

Tél. : 04 26 84 52 08

formation_DDPO@univ-catholyon.fr

Dates de formation :

- Date de début : 21/09/2023
- Date de fin: 05/07/2024

Frais pédagogiques :

- [Nous contacter](#)

Comment financer ma formation :

- Plusieurs modes de financement sont possibles pour financer tout ou partie de votre formation en fonction de votre statut et de votre projet professionnel. Certains dispositifs peuvent se cumuler. Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir un conseil selon votre situation : fp@univ-catholyon.fr

Lieu de la formation :

Les 24 séquences se déroulent sur le campus Saint Paul
10 place des Archives 69002 Lyon

Accessibilité

Une accessibilité physique et pédagogique aux personnes en situation de handicap est mise en place.

Le Pôle Santé de l'UCLy vous accompagne avec sa mission handicap pour faciliter votre parcours d'insertion.

Contact : mission.handicap@univ-catholyon.fr

Mentions légales :

Nom de l'organisme de formation : UCLy

Raison Sociale de l'organisme de formation : AFPICL

N° d'activité de l'organisme de formation : 82690692669

Numéro SIRET de l'organisme de formation : 32693006200145

Les + de la formation

**Méthodes et
innovations
pédagogiques**

**Créer votre
futur réseau de
confrères**

**Formation en
présentielle**

Contactez-nous

04 72 32 50 12

Lundi - Vendredi, 9h - 18h

Campus Saint-Paul

10, place des Archives - 69002 LYON

Métro Perrache (ligne A)

Tramways T2 et T1

Campus Carnot

23, place Carnot - 69002 LYON

Métro Perrache (ligne A)

Tramways T2 et T1

Campus Alpes Europe

25 rue de la Cité - 74000 ANNECY